

Commission scolaire des Affluents

États financiers résumés

30 juin 2019

Commission scolaire des Affluents  
États financiers résumés  
30 juin 2019

Table des matières

---

Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés	3
État résumé des résultats	4
État résumé de l'excédent accumulé	5
État résumé de la situation financière	6
État résumé de la variation de la dette nette	7
État résumé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers résumés	9-25
Renseignements complémentaires aux états financiers résumés	26-29



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission scolaire des Affluents pour l'exercice clos le 30 juin 2019 portant la signature électronique 8 815 163 792 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers de la Commission scolaire des Affluents, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

### CENTRE ADMINISTRATIF

80, rue Jean-Baptiste-Meilleur  
Repentigny QC J6A 6C5  
T : 450 492-9400  
F : 450 492-3720

### SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

775, rue Saint-Louis  
Terrebonne QC J6W 1J7  
T : 450 492-9400  
F : 450 492-3733

### SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

81, rue de Normandie  
Repentigny QC J6A 7B3  
T : 450 492-9400  
F : 450 492-3728 (SRM)  
F : 450 492-3722 (STI)

[www.csda.ca](http://www.csda.ca)

Isabelle Gélinas  
Directrice générale

Anne Turcotte, CPA, CA, MBA  
Directrice, Service des ressources financières

Repentigny, Québec  
Le 11 octobre 2019



**LABRANCHE  
THERRIEN  
DAOUST  
LEFRANÇOIS**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

Aux membres du Conseil des commissaires de la  
Commission scolaire des Affluents

*Opinion*

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2019 et les états résumés des résultats, de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et renseignements complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la Commission scolaire des Affluents pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités conformément aux critères décrits dans la note 2.

*États financiers résumés*

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de la Commission scolaire des Affluents et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

*Les états financiers audités et notre rapport sur ces états*

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 11 octobre 2019.

*Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés*

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note 2.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

*Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc.*

Boucherville, le 11 octobre 2019

---

<sup>1</sup> Par Yves Labranche, CPA auditeur, CA

**Montréal**  
217, rue Saint-Jacques  
Montréal  
H2Y 1M6  
t. 514 360-2467

**Boucherville**  
1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

**Trois-Rivières**  
3450, boul. Gene-H.-Kruger  
Bureau 230  
Trois-Rivières G9A 4M3  
t. 819 378-4656

**Laval**  
2745, rue Michelin  
Laval  
H7L 5X6  
t. 450 688-2211

## État résumé des résultats

exercice terminé le 30 juin 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Subvention de fonctionnement du MEES (annexe A)	342 756 061	306 396 881
Autres subventions et contributions (annexe B)	1 428 335	1 174 683
Taxe scolaire (annexe C)	71 830 390	86 481 590
Droits de scolarité et frais de scolarisation (annexe D)	1 296 349	1 706 485
Ventes de biens et services (annexe E)	34 953 119	34 087 247
Revenus divers (annexe F)	5 667 438	4 818 944
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	187 604	182 595
	458 119 296	434 848 425
<b>Charges</b>		
Activités d'enseignement et de formation (annexe G)	220 879 579	212 119 937
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (annexe G)	106 967 019	98 500 567
Services d'appoint (annexe G)	49 631 341	47 429 452
Activités administratives (annexe G)	19 065 103	17 956 910
Activités relatives aux biens meubles et immeubles (annexe G)	47 044 847	45 506 703
Activités connexes (annexe G)	12 476 431	16 631 319
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 170 334	(355 042)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(25 379)	
	457 209 275	437 789 846
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	910 021	(2 941 421)

Commission scolaire des Affluents  
État résumé de l'excédent accumulé  
exercice terminé le 30 juin 2019

5

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Excédent accumulé au début	23 667 701	26 609 122
Excédent (déficit) de l'exercice	910 021	(2 941 421)
Excédent accumulé à la fin	24 577 722	23 667 701

Commission scolaire des Affluents  
 État résumé de la situation financière  
 au 30 juin 2019

6

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse	954 816	
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 4)	62 835 443	50 921 359
Subvention à recevoir - Financement (note 5)	37 269 828	42 783 436
Taxe scolaire à recevoir	2 859 797	3 432 467
Débiteurs (note 6)	4 274 993	3 429 506
Stocks destinés à la revente	519 212	471 847
	<b>108 714 089</b>	<b>101 038 615</b>
<b>Passifs</b>		
Découvert bancaire		702 404
Emprunts temporaires (note 7)	62 500 000	32 981 264
Créditeurs et frais courus à payer (note 8)	59 247 919	53 724 201
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 209 524	3 194 745
Revenus perçus d'avance (note 9)	2 184 896	1 877 915
Provision pour avantages sociaux (note 10)	21 422 409	20 252 075
Dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire (note 11)	6 867 889	8 015 958
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 12)	314 932 039	305 868 477
Passif au titre des sites contaminés	321 659	637 275
Autres passifs (note 13)	4 224 281	10 173 419
	<b>474 910 616</b>	<b>437 427 733</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>(366 196 527)</b>	<b>(336 389 118)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 14)	389 316 923	358 015 491
Stocks de fournitures	499 787	475 473
Charges payées d'avance (note 15)	957 539	1 565 855
	<b>390 774 249</b>	<b>360 056 819</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>24 577 722</b>	<b>23 667 701</b>

Directrice générale

Directrice, service des ressources financières

État résumé de la variation de la dette nette  
exercice terminé le 30 juin 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Dette nette au début	(336 389 118)	(315 311 592)
(Déficit) excédent de l'exercice	910 021	(2 941 421)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(52 667 748)	(38 911 528)
Amortissement des immobilisations corporelles	21 365 699	20 908 307
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(25 379)	
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	25 996	
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(31 301 432)	(18 003 221)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	584 002	(132 884)
Augmentation de la dette nette	(29 807 409)	(21 077 526)
Dette nette à la fin	(366 196 527)	(336 389 118)

Commission scolaire des Affluents  
 État résumé des flux de trésorerie  
 exercice terminé le 30 juin 2019

8

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	910 021	(2 941 421)
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 16)	11 614 451	25 897 854
	12 524 472	22 956 433
Activité d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(48 669 915)	(34 156 434)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	25 996	
	(48 643 919)	(34 156 434)
Activités de financement		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	87 202 000	65 373 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(77 796 000)	(55 519 000)
Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de la Commission scolaire		418 736
Remboursement de dettes à la charge de la Commission scolaire	(1 148 069)	(1 944 501)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	29 518 736	2 757 209
	37 776 667	11 085 444
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 657 220	(114 557)
Insuffisance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au début	(702 404)	(587 847)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	954 816	(702 404)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

## 1. Statut et nature des activités

La Commission scolaire des Affluents est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

## 2. États financiers résumés et principales méthodes comptables

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) au 30 juin 2019 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers résumés pour faire en sorte qu'ils concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle des états financiers audités.

Aux fins de la préparation de ses états financiers résumés, la Commission scolaire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Ces états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants :

- a) les renseignements contenus dans les états financiers résumés concordent avec les renseignements correspondants contenus dans les états financiers audités complets;
- b) dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les renseignements qu'il est nécessaire de communiquer pour éviter de fausser ou de dissimuler des points communiqués dans les états financiers audités complets correspondants, y compris les notes complémentaires.

La direction a déterminé que les opérations entre apparentés avec les autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec, ne fournissent pas de renseignements supplémentaires utiles et, par conséquent, ne les a pas présentées distinctement dans les états financiers résumés.

2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers résumés de la Commission scolaire des Affluents, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers résumés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers résumés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), la provision pour créances douteuses et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

*Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

*Stocks destinés à la revente*

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)

Passifs

*Revenus perçus d'avance*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à ce titre s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à la Commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à la Commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'exercice ou aux exercices dans lesquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert telles que le remboursement des ressources transférées.

*Régimes d'avantages complémentaires à la retraite*

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

*Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)

Passifs (suite)

*Dettes à long terme*

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

*Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la Commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Commission scolaire sont normalement employés pour fournir les services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Commission scolaire.

## 2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)

## Actifs non financiers (suite)

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	35 à 50 ans
Améliorations locatives (selon la durée du bail)	3 à 10 ans
Améliorations et transformations majeures	25, 30 et 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé relié à l'éducation	10 et 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de contributions reportées et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'exercice d'acquisition.

2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers (suite)

*Réduction de valeur*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charge au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

*Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

*Subventions et contributions reportées*

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

2. États financiers résumés et principales méthodes comptables (suite)

Revenus (suite)

*Subventions et contributions reportées (suite)*

Les contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

*Taxe scolaire*

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

*Ventes de biens et services et revenus divers*

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Notes complémentaires aux états financiers résumés  
exercice terminé le 30 juin 2019

3. Flux de trésorerie		
	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	8 933 911	8 033 465
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	7 997 884	8 194 930
4. Subvention de fonctionnement à recevoir		
	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et péréquation	47 085 830	35 990 277
Subvention - Service de la dette	2 989 317	1 914 320
Subvention pour le transport scolaire	(462 099)	151 309
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (FDMT)	208 565	221 968
Comptes à recevoir - Remboursement des dépenses liées aux sites contaminés	321 072	29 964
Autres subventions	153 586	74 349
Subvention - financement (Avantages sociaux)	12 539 172	12 539 172
	62 835 443	50 921 359
5. Subvention à recevoir - Financement		
	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Financement - Immobilisations mises en service avant le 1er juillet 2008	(18 708 123)	(13 981 056)
Financement - Immobilisations mises en service après le 30 juin 2008	55 656 292	56 127 217
Financement - Passif au titre des sites contaminés	321 659	637 275
	37 269 828	42 783 436

## 6. Débiteurs

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Autres comptes à recevoir des usagers	1 436 855	747 685
Congés sabbatiques	148 179	145 946
Avances à des employés de la Commission scolaire	34 061	15 170
Taxes à la consommation à recevoir	1 597 651	1 412 505
Autres ventes de biens et services	1 580 002	1 468 573
Provision pour créances douteuses	(521 755)	(360 373)
	<u>4 274 993</u>	<u>3 429 506</u>

## 7. Emprunts temporaires

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Acceptations bancaires, échéant le 4 juillet 2019 et portant intérêt au taux de 2,26 % (1,81 % à 1,82 au 30 juin 2018)	62 500 000	32 981 264

## Marge de crédit et acceptations bancaires

La Commission scolaire dispose d'une capacité d'emprunt sous forme de marge de crédit et d'acceptation bancaire toutes deux autorisées mensuellement et garanties par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel du Mouvement Desjardins. Le solde de la marge est nul au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018.

Les acceptations bancaires de la Caisse centrale Desjardins portent intérêt au taux de base majoré de 0,3 %.

La Commission scolaire dispose d'une nouvelle capacité d'emprunt à court terme à taux flottant auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant de 3 027 309 \$. Le solde est nul au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2019, le maximum d'emprunt permis par le MEES est de 236 898 638 \$ (207 231 149 \$ au 30 juin 2018).

## Notes complémentaires aux états financiers résumés

exercice terminé le 30 juin 2019

## 8. Crédoiteurs et frais courus à payer

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	39 981 823	38 019 428
Fournisseurs	4 897 611	4 245 752
Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	9 978 160	7 781 141
Intérêts courus sur les billets et autres dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire	21 880	25 689
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	2 146 738	1 699 474
Congés sabbatiques	1 976 330	1 730 959
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	245 377	221 758
	59 247 919	53 724 201

## 9. Revenus perçus d'avance

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Droits de scolarité perçus d'avance	19 432	18 007
Revenus perçus d'avance des usagers	1 900 993	1 767 061
Revenus perçus d'avance - Autres que des usagers	22 470	18 681
Subventions de fonctionnement reportées - Autres	242 001	74 166
	2 184 896	1 877 915

## 10. Provision pour avantages sociaux

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Congés de maladie (incluant contributions de l'employeur)	4 092 202	4 277 815
Vacances (incluant contributions de l'employeur)	12 743 583	12 767 225
Heures supplémentaires accumulées (incluant contributions de l'employeur)	1 951 216	1 856 896
Assurance-traitement (incluant contributions de l'employeur)	2 534 898	1 282 509
Autres congés sociaux (incluant contributions de l'employeur)	100 510	67 630
	21 422 409	20 252 075

10. Provision pour avantages sociaux (suite)

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, ces employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à

La variation des banques de congé de maladie, de vacances, d'heures supplémentaires accumulées, d'assurance-traitement et autres congés sociaux pour l'exercice en cours représente une augmentation de 1 170 334 \$ (diminution de 355 042 \$ en 2018) incluant les contributions de l'employeur. Cette somme est présentée en augmentation des charges correspondantes.

11. Dettes à long terme à la charge de la Commission scolaire

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Emprunt à long terme d'une valeur nominale de 7 490 714 \$, intérêts calculés selon les taux des acceptations bancaires sur le marché monétaire, remboursable par versements mensuels de 71 434 \$, renouvelable le 5 juillet 2018 et échéant le 1er décembre 2018		418 736
Billet à terme d'une valeur nominale de 10 940 000 \$ au taux d'intérêt de 3,993 % annuel, remboursable par versements mensuels de 60 778 \$, échéant le 30 octobre 2028	6 867 889	7 597 222
	<u>6 867 889</u>	<u>8 015 958</u>

Échéancier des dettes à la charge de la Commission scolaire au 30 juin 2019 :

2020	790 111	\$	2023	729 333	\$
2021	729 333		2024	729 333	
2022	729 333		2025 et suivantes	3 160 446	

12. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Billets d'une valeur nominale totale de 363 054 000 \$, remboursables par versements annuels totaux de 26 318 000 \$ <sup>(1)</sup> , aux taux d'intérêt variant de 1,205 % à 4,94 %, dont l'échéance varie de décembre 2019 à mars 2044	316 577 000	307 171 000
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(1 644 961)	(1 302 523)
	<u>314 932 039</u>	<u>305 868 477</u>

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le MEES.

Échéancier des dettes qui font l'objet d'une promesse de subvention au 30 juin 2019 :

2020	59 288 000	\$	2023	21 804 000	\$
2021	23 033 000		2024	21 804 000	
2022	23 033 000		2025 et suivantes	167 615 000	

<sup>(1)</sup> Les versements annuels totaux ont été déterminés en présumant le refinancement d'un billet dont le solde est de 34 540 000 \$ au 30 juin 2019. Ce billet était remboursable par un versement de capital annuel de 1 570 000 \$.

13. Autres passifs

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Comptes à fin déterminée (Fonds à destination spéciale)	1 126 442	1 069 904
Provision pour passif éventuel	1 534 502	1 160 394
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	1 563 337	2 066 455
Règlement de l'action collective sur les frais exigés des parents		5 876 666
	<u>4 224 281</u>	<u>10 173 419</u>

14. Immobilisations corporelles

			2 0 1 9	2 0 1 8
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	15 985 923		15 985 923	14 155 838
Aménagements de terrains	17 329 423	3 858 594	13 470 829	10 965 633
Bâtiments et améliorations locatives	484 573 387	263 227 432	221 345 955	210 100 171
Améliorations et transformations majeures	135 215 255	21 008 444	114 206 811	100 104 302
Matériel et équipement	34 209 961	14 520 436	19 689 525	18 100 916
Équipement spécialisé relié à l'éducation	6 004 518	2 721 256	3 283 262	3 310 904
Développement informatique	1 807 492	472 874	1 334 618	1 277 727
	695 125 959	305 809 036	389 316 923	358 015 491

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a procédé à la radiation d'une partie de ses immobilisations corporelles dont la valeur comptable nette était nulle. Cette radiation a eu pour effet de réduire le coût et l'amortissement cumulé de 8 654 009 \$ (7 398 776 \$ au 30 juin 2018).

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction et de développement pour un montant de 107 449 425 \$ (79 507 980 \$ au 30 juin 2018) dont : 71 435 794 \$ (57 028 145 \$ au 30 juin 2018) pour des bâtiments, 29 595 696 \$ (18 299 978 \$ au 30 juin 2018) pour des améliorations majeures aux bâtiments, 5 885 624 \$ (3 338 418 \$ au 30 juin 2018) pour des aménagements et 532 311 \$ (841 439 \$ au 30 juin 2018) pour du développement informatique. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises par donation dont : 1 800 814 \$ pour trois terrains (deux terrains pour 985 196 \$ au 30 juin 2018), 29 535 \$ en équipement de communication multimédia (- \$ au 30 juin 2018) et 23 400 \$ en équipement spécialisé (20 ans) (- \$ au 30 juin 2018).

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a investi un montant de 180 953 \$ (94 406 \$ au 30 juin 2018) en oeuvres d'art.

Au 30 juin 2019, le poste « Crédeurs et frais courus à payer » inclut un montant de 9 978 160 \$ (7 781 141 \$ au 30 juin 2018) afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## Notes complémentaires aux états financiers résumés

exercice terminé le 30 juin 2019

## 15. Charges payées d'avance

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Charges imputables aux prochains exercices	767 204	1 248 630
Droit d'utilisation d'un réseau de télécommunication	190 335	317 225
	957 539	1 565 855

## 16. Éléments sans effet sur la trésorerie

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
Créances douteuses	161 382	44 265
Provision pour avantages sociaux futurs	1 170 334	(355 042)
Stocks et charges payées d'avance	584 002	(132 884)
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(187 604)	(182 595)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	223 062	245 575
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	21 365 699	20 908 307
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(25 379)	
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	(9 876 231)	6 355 424
Terrains reçus à titre gratuit	(1 800 814)	(985 196)
	11 614 451	25 897 854

## 17. Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la Commission scolaire au 30 juin 2019 s'élèvent à 97 319 814 \$ (124 601 240 \$ au 30 juin 2018), viennent à échéance entre 2020 et 2067 et comprennent ce qui suit :

- Un montant de 53 191 007 \$ (70 062 979 \$ au 30 juin 2018) pour des contrats de transport scolaire, échéant en 2022. (Les contrats de transport scolaire ont été signés en juillet 2018.);
- Un montant de 22 047 644 \$ (42 700 927 \$ au 30 juin 2018) pour des contrats d'achats de biens, de construction et de rénovation d'établissements et d'aménagements de terrains à être réalisés en 2020;
- Un montant de 15 944 205 \$ (6 597 409 \$ au 30 juin 2018) pour des contrats de location de locaux, échéant entre 2020 et 2067;
- Un montant de 1 831 276 \$ (2 358 012 \$ au 30 juin 2018) pour des contrats de location de matériel de bureau, échéant en 2022;
- Un montant de 4 305 682 \$ (2 881 912 \$ au 30 juin 2018) pour des contrats de coupe de gazon, de rebuts, de téléphonie cellulaire et de divers services, échéant entre 2020 et 2025.

17. Obligations contractuelles (suite)

Les paiements minimums exigibles sur les obligations contractuelles pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2020	43 873 250 \$	2023	1 868 077 \$
2021	21 012 029	2024	1 431 581
2022	20 558 586	2025 et plus	8 576 291

Au 30 juin 2019, il n'y a aucune obligation contractuelle avec des parties apparentées.

*Droits contractuels*

Les droits contractuels de la Commission scolaire au 30 juin 2019 s'élèvent à 1 674 576 \$ (1 577 251 \$ au 30 juin 2018), viennent à échéance entre 2020 et 2039 et sont composés uniquement de contrats de location de locaux. Les droits contractuels pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2020	528 508 \$	2023	163 440 \$
2021	524 354	2024	126 947
2022	159 713	2025 et plus	171 614

Au 30 juin 2019, il n'y a aucun droit contractuel avec des parties apparentées.

18. Éventualités

Griefs, réclamations en dommages et intérêts

Au 30 juin 2019, la Commission scolaire a en suspens des réclamations dont plusieurs sont non quantifiables. Les réclamations quantifiables représentent un montant de 3 332 643 \$ (3 021 879 \$ au 30 juin 2018) et consistent en des griefs et des réclamations en dommages et intérêts. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 1 534 502 \$ (1 160 393 \$ au 30 juin 2018) a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée à l'excédent (déficit) de l'exercice alors en cours. Le dénouement de certains de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que la Commission scolaire pourrait devoir assumer ne peut être déterminée.

19. Opérations entre apparentés

La Commission scolaire est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la Commission scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général de la Commission scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

## 19. Opérations entre apparentés (suite)

La Commission scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, la Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers résumés.

## 20. Gestion des risques et instruments financiers

## Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2019.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation, et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire se détaillent comme suit au 30 juin 2019 :

20. Gestion des risques et instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts temporaires	62 500 000				62 500 000
Créditeurs et frais courus à payer	59 247 919				59 247 919
Dettes à long terme	60 078 111	47 524 666	45 066 666	170 775 446	323 444 889
Provision pour avantages sociaux futurs	18 887 511	2 534 898			21 422 409

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts, les acceptations bancaires et les dettes à long terme. L'instrument financier à taux variable est la marge de crédit. Au 30 juin 2019, le solde de la marge de crédit est nul.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Renseignements complémentaires aux états financiers résumés  
exercice terminé le 30 juin 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
<b>Annexe A - Subvention de fonctionnement du MEES</b>		
Subvention de fonctionnement - Jeunes-Adultes-FP	286 500 445	271 549 900
Subvention d'équilibre fiscal	19 988 359	
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	531 176	133 434
Subvention pour le service de la dette	34 240 731	32 477 066
Subvention - Financement	(5 197 991)	(4 977 926)
Subvention pour le transport scolaire	6 791 487	7 063 714
Subventions de fonctionnement reportées	(167 835)	119 445
Autres subventions du Ministère	69 689	31 248
	<b>342 756 061</b>	<b>306 396 881</b>
<b>Annexe B - Autres subventions et contributions</b>		
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle	676 258	431 596
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation générale des adultes	458 223	482 603
Subventions du gouvernement provincial	239 908	198 579
Subventions du gouvernement fédéral	53 946	61 905
	<b>1 428 335</b>	<b>1 174 683</b>
<b>Annexe C - Taxe scolaire</b>		
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	80 453	94 384
Taxe scolaire - année courante	71 588 742	86 290 213
Taxe scolaire - années antérieures	161 195	96 993
	<b>71 830 390</b>	<b>86 481 590</b>

Renseignements complémentaires aux états financiers résumés  
exercice terminé le 30 juin 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
<b>Annexe D - Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>		
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	96 961	118 134
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	178 337	177 738
Revenus - Cours en formation professionnelle	1 021 051	1 410 613
	<b>1 296 349</b>	<b>1 706 485</b>
<b>Annexe E - Ventes de biens et services</b>		
Fournitures et matériel scolaire	3 512 518	3 759 402
Surveillance et transport du midi	1 590 437	1 752 480
Service de garde	20 679 099	19 434 706
Autres activités chargées aux usagers	6 575 964	7 200 067
Autres ventes de biens et de services	2 595 101	1 940 592
	<b>34 953 119</b>	<b>34 087 247</b>
<b>Annexe F - Revenus divers</b>		
Intérêts, pénalités et frais de retard	761 926	906 887
Location d'immeubles ou de biens meubles	1 011 685	989 323
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	3 734 308	2 904 216
Publicité et commandites	700	575
Subvention - Financement (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	(24 508)	17 943
Prêt de service au MEES	183 327	
	<b>5 667 438</b>	<b>4 818 944</b>

Renseignements complémentaires aux états financiers résumés  
exercice terminé le 30 juin 2019

	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres charges	2 0 1 9 Total	2 0 1 8
	\$	\$	\$	\$
<b>Annexe G - Charges par activité</b>				
<b>Enseignement et formation</b>				
Éducation préscolaire	15 695 636	186 866	15 882 502	13 512 906
Enseignement primaire	94 027 071	1 476 323	95 503 394	93 920 834
Enseignement secondaire général	60 645 020	2 567 404	63 212 424	60 990 666
Formation professionnelle	10 916 104	2 658 683	13 574 787	13 172 052
Enseignement particulier	23 580 743	250 970	23 831 713	21 949 197
Formation générale des adultes	8 561 546	313 213	8 874 759	8 574 282
	213 426 120	7 453 459	220 879 579	212 119 937
<b>Soutien à l'enseignement et à la formation</b>				
Gestion des écoles et des centres	28 745 640	2 478 357	31 223 997	29 546 937
Moyens d'enseignement	3 831 033	679 509	4 510 542	4 669 366
Services complémentaires	42 088 424	320 708	42 409 132	37 941 839
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	14 485 884	239 506	14 725 390	13 449 290
Animation et développement pédagogique	4 668 120	102 571	4 770 691	3 804 642
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	1 071 945	524 539	1 596 484	1 374 100
Activités sportives, culturelles et sociales	929 965	6 800 818	7 730 783	7 714 393
	95 821 011	11 146 008	106 967 019	98 500 567
<b>Services d'appoint</b>				
Hébergement des élèves		27 250	27 250	31 600
Transport scolaire		23 106 188	23 106 188	22 004 263
Service de garde	24 970 403	1 527 500	26 497 903	25 393 589
	24 970 403	24 660 938	49 631 341	47 429 452

Renseignements complémentaires aux états financiers résumés  
exercice terminé le 30 juin 2019

	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres charges	2 0 1 9 Total	2 0 1 8
	\$	\$	\$	\$
<b>Annexe G - Charges par activité (suite)</b>				
<b>Activités administratives</b>				
Conseil des commissaires et comités	218 713	57 674	276 387	273 946
Gestion	11 820 770	1 474 319	13 295 089	12 381 464
Services corporatifs	2 265 625	3 014 799	5 280 424	5 150 662
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier		213 203	213 203	150 838
	14 305 108	4 759 995	19 065 103	17 956 910
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>				
<b>Entretien et amortissement</b>				
des biens meubles		8 683 661	8 683 661	9 024 156
<b>Conservation et amortissement</b>				
des biens immeubles	1 872 490	17 178 623	19 051 113	18 127 938
Entretien ménager	7 731 640	1 123 846	8 855 486	8 625 470
Consommation énergétique		6 714 660	6 714 660	6 498 753
Location d'immeubles		2 992 074	2 992 074	2 397 300
Protection et sécurité		112 186	112 186	92 451
<b>Construction et acquisition</b>				
d'immeubles non capitalisables		180 953	180 953	94 406
<b>Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable</b>				
	112 065	340 813	452 878	641 952
<b>Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables</b>				
	1 836		1 836	4 277
	9 718 031	37 326 816	47 044 847	45 506 703
<b>Activités connexes</b>				
Financement		9 786 899	9 786 899	8 661 044
Projets spéciaux	200 791	385 405	586 196	6 339 308
Rétroactivité	173 439		173 439	606 879
Droits de scolarité et ententes		549 208	549 208	552 083
Sécurité d'emploi	208 613		208 613	278 202
Variation des provisions		261 065	261 065	133 566
Prêts de services	910 198	813	911 011	60 237
	1 493 041	10 983 390	12 476 431	16 631 319